CONVENTION DE PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL

La convention de prêt est conclue entre :

La commune de SAUSSAN, représentée par Monsieur Joël VERA, maire, ou en cas d'absence, par un adjoint dûment habilité à signer cette convention

ET

Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : ..... Prénom : .....

En qualité de représentant(e) de : .....

Domicilié(e) : .....

.....

Tel : ...../...../...../...../..... @ : .....

Nommé(e) le(la) locataire

La convention de prêt est conclue pour une période de : ..... **jours / heures** (rayer la mention inutile)

Location du ...../...../..... - .....h..... au ...../...../..... - .....h.....

Motif : .....

Le(la) locataire est tenu de :

- Faire la demande de réservation au moins 8 jours avant la date de retrait
- Joindre un chèque de caution d'un montant de 150€ libellé à l'ordre de « Régisseur des recettes »
- Récupérer et rapporter le matériel sur les créneaux précisément inscrits sur la demande
- Charger/décharger par lui(elle)-même le matériel dans/depuis son véhicule
- Rapporter le matériel préalablement nettoyé et plié
- Récupérer le chèque de caution en mairie à la suite du rdv de retour si aucune réserve n'est émise par le service réceptionnant le matériel

CONVENTION DE PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL

	STOCK DISPONIBLE sous réserve des demandes sur les mêmes dates	**QUANTITÉ SOUHAITÉE** par le(la) locataire	**QUANTITÉ ACCORDÉE** par la commune
TABLES (1,85 m x 0,76 m)	19		
BANCS (longueur : 2,60 m)	21		

Les rdv de retrait et de retour sont obligatoires (prévoir 30mn de charge et décharge) – merci d'indiquer le créneau souhaité :

DATE DE RETRAIT SOUHAITÉ	**DATE DE RETOUR SOUHAITÉ**
...../...../.....	...../...../.....
☐ 11h30 ☐ 13h30	☐ 11h30 ☐ 13h30
Lieu : Centre Culturel – Salle des Trobars 6 rue de la Fontaine – 34570 SAUSSAN	**Lieu :** Centre Culturel – Salle des Trobars 6 rue de la Fontaine – 34570 SAUSSAN
ACCORD COMMUNE	**ACCORD COMMUNE**
...../...../..... - .....h.....	...../...../..... - .....h.....

A Saussan, le .....

Le(la) locataire

Le Maire
Ou son représentant communal

Fait en deux exemplaires originaux dont un remis au locataire.